

Mobilité combinée, formation, sécurité et services aux membres

Le comité et le personnel de notre section se sont engagés durant toute l'année 2019 pour servir les membres et pour se projeter dans l'avenir de la mobilité.

en savoir + sur
gazette-fribourg.ch
 la gazette en ligne

Photo: Charly Rappo



le vice-président du Comité de pilotage (COFIL) de ladite loi. Le conseiller d'Etat Jean-François Steiert préside ce comité. Les enjeux de la mobilité de demain sont aussi au cœur des préoccupations de notre journal. Nous publions régulièrement des articles, également sur notre Gazette en ligne, pour suivre les évolutions technologiques qui contribueront à faire évoluer la mobilité dans les prochaines années et décennies. Nous nous sommes par exemple intéressés aux véhicules autonomes. Ce thème avait été retenu par notre section dans l'une de ses «Matinales de la mobilité». Ces rencontres permettent à des spécialistes et à des personnes intéressées de se rencontrer autour d'un thème innovant de la mobilité.

Dans le domaine de la politique des transports, notre section a aussi pris position sur les routes de contournement projetées dans le canton et participe aux ateliers de l'ARG (Association Régionale de la Gruyère) en vue de la réalisation du Plan directeur régional de la Gruyère et à ceux mis en place par le service de l'environnement du canton en vue de la création du Plan climat cantonal.

Sécurité routière

La section a créé un nouveau cours pour les personnes circulant à vélo électrique et a introduit l'examen de la théorie à l'issue du camp Juniors. Elle participe à la campagne «Juste Juste» de la police fribourgeoise, campagne de prévention axée sur le comportement. Elle a aussi suivi de près et publié un article sur la campagne «Le bruit hors-jeu», en partenariat avec la Police cantonale.

Et toujours en partenariat étroit avec la Police cantonale, elle a poursuivi son engagement en matière d'éducation routière des enfants des écoles.

Centre de mobilité

Complètement rénové en 2017, le centre a poursuivi avec succès ses activités de tests techniques et de cours. Ils continuent à jouer un rôle

central dans la vie du TCS Fribourg, au même titre que les conseils et les offres aux membres. Pour toutes les questions que se posent les Fribourgeoises et les Fribourgeois sur la mobilité, le Centre de mobilité du TCS de Granges-Paccot, à la route d'Englisberg 2, est à disposition.

Prestations pour les membres

Pour jouer son rôle de club, qui la distingue de ses concurrents dans le domaine du dépannage, la section continue à offrir à ses membres des loisirs exclusifs. C'est dans cet esprit qu'elle a invité 300 Fribourgeoises et Fribourgeois à bénéficier d'une journée gratuite à Europapark. La section a aussi réédité son action pour les festivals de l'été en offrant à ses membres une centaine de billets dans cinq manifestations. En collaboration avec les sections groupées au sein de la Commission Juniors Romandie, la section a aussi proposé son action «Le Paléo en bus».

Morat-Fribourg

Le TCS Fribourg était, pour la deuxième année consécutive, partenaire de Morat-Fribourg. La section s'est impliquée avec beaucoup d'enthousiasme dans cette 86e édition, en profitant d'animer le secteur de Granges-Paccot, à proximité de son Centre de mobilité. Elle était également présente durant la course des enfants du samedi, en équipant les cyclistes qui les encadraient. 23 coureurs aux couleurs du TCS ont participé à la course.

Seniors

Les seniors ont également proposé un beau programme aux membres de la section âgés de plus de 60 ans. Les sorties ont rencontré un franc succès. Nous vous recommandons donc vivement d'en faire l'expérience. Le programme est consultable dans les pages de notre section encartées dans le magazine Touring.

La Section Fribourg du TCS affiche beaucoup de constance dans ses engagements au service de la sécurité, de la formation et de la mobilité combinée. Elle prend aussi garde à continuer à évoluer avec son temps dans un domaine des transports en perpétuelle mutation.

Politique de la mobilité

La forte pression des questions environnementales sur nos sociétés met plus que jamais le TCS face au défi de réfléchir en profondeur à l'avenir de la mobilité.

Dans ce domaine, la section joue son rôle de manière très active à l'échelle cantonale.

Le TCS défend depuis plusieurs années le développement de la mobilité combinée, qui permet à chacun-e d'utiliser le moyen le plus efficace de se déplacer en fonction de ses besoins et des situations rencontrées. Il reste encore beaucoup à faire pour optimiser la complémentarité entre les modes de transports et pour contribuer à faire évoluer la situation. Le président de la section, Eric Collomb, a déposé une motion, il y a trois ans, demandant la création d'une nouvelle loi sur la mobilité dans notre canton. Le Grand Conseil a accepté cette proposition et le canton travaille désormais sur ce nouveau texte de loi. Eric Collomb est